



**Kattrin JADIN**  
*Députée fédérale*  
*Conseillère communale d'Eupen*

## **Communiqué de Presse**

**La Députée Fédérale Kattrin JADIN est intervenue auprès du  
Ministre Koen Geens pour sauver l'Institut médico-légal de Liège**  
*Bruxelles, le 24 février 2016 -*

**Sensibilisée par la situation catastrophique dans laquelle se trouve  
l'Institut médico-légal de Liège, la Députée a décidé d'en référer au  
Ministre de la Justice, Koen Geens.**

Ces derniers temps, les montants alloués à la Justice pour réaliser des analyses ADN n'ont cessés d'être diminués. On en est arrivé à une situation où l'Institut médico-légal de Liège ne peut même plus couvrir ses dépenses courantes.

En conséquence de ces coupes budgétaires chroniques, le directeur dudit institut a déposé le préavis de la dizaine de personnes qui y sont employées afin de pouvoir fermer, avec grand regret, l'institut à la fin de l'année si aucune amélioration n'est en vue.

**Kattrin JADIN a donc décidé d'agir en faveur de l'Institut médico-légal de Liège.** C'est pour la cause des employés, des médecins légistes mais aussi des étudiants voulant se lancer dans cette filière que la Députée a demandé au ministre de revoir sa position en fonction des intérêts des instituts pour qui les modifications des tarifs des analyses ADN amènent des problèmes budgétaires insurmontables.

Selon Kattrin JADIN : « **Il est primordial de** conserver notre expertise scientifique en cette matière dans notre province et donc de **maintenir l'Institut médico-légal de Liège**. Sa fermeture serait vraiment déplorable pour le personnel mais aussi pour les nombreux étudiants venant s'y former. C'est pourquoi je suis intervenue auprès du Ministre afin de trouver une solution qui convienne aux deux parties ».

Koen GEENS a répondu à la Députée « *qu'il espère que les laboratoires s'adapteront à cette nouvelle réalité de tarification par la voie d'une spécialisation et d'une collaboration* ». Toutefois, il a promis de réévaluer la question tous les deux ans et même une première fois pour le début du mois prochain.

Cette réponse ne satisfait toutefois que moyennement la Députée qui suggère vivement une rencontre entre le Ministre Geens et le directeur de l'Institut médico-légal de Liège.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ KATTRIN JADIN**

**GSM : 0478 333 417 | Courriel : [kattrin@jadin.be](mailto:kattrin@jadin.be)**